

Multi-Accueil « La Marelle Enchantée »

Le Village

0450 MONTAGNAC MONPEZAT

Tél. : 04 92 77 50 14

Mail :

lamarelleenchantee@gmail.com



Réunion du Conseil d'Administration

PROCES-VERBAL CA du 20/06/2019

PRESENTS :

Delphine TREMEAU - Membre de CA
Emilie RIGOT – Membre du CA
Flora BOULAY – Membre d'honneur
Gaelle FERAUD – Membre du CA
Jennifer JACQUET – Membre du CA
Laurette FONTIN – Membre du CA
Lison BLANC – Membre de CA
Marine MEAUX – Membre du CA
Pamela PHILIP – Membre du CA
Cyril GRASSONE – Membre du CA

EXCUSES : ☹

ABSENTS : ☹

Ordre du jour

Point 1. Présentation des membres du CA

Le Conseil d'administration 2019 élu lors de l'Assemblée générale du 07 juin 2019 se compose de :

Nom Prénom :	Lieu de Naissance	Fonction :	Numéro :	Profession :
BLANC Lison	Brignoles	Présidente	06 89 01 99 74	Agricultrice
BOULAY Flora	Marseille	Membre d'honneur	06 15 94 95 98	Chargée de mission
FERAUD Gaelle	Aubervilliers	Membre CA	06 46 01 66 66	Enseignante
FONTIN Laurette	Manosque	Membre CA	07 81 08 23 00	Ostéopathe
GRASSONE Cyril	Marseille	Membre CA	06 84 07 05 65	Professeur des écoles
JACQUET Jennifer	St Claude	Membre CA	07 77 91 08 82	Coiffeuse
MARX Mathilde	Hyères	Directrice	06 15 57 44 52	Directrice
MEAUX Marine	Auxerre	Membre CA	06 58 98 69 13	Hôtelière
PHILIP Pamela	Dignes	Membre CA	06 32 00 50 42	Aide à domicile
RIGOT Emilie	Châteauroux	Membre CA	06 17 63 94 59	Conseillère en immobilier
TREMEAU Delphine	St Chamond	Trésorière	06 07 43 79 85	Infirmière

Point 2. Election des membres du bureau

Le nouveau bureau élu à l'unanimité se compose :

- Présidente : Lison BLANC
- Vice-Présidente : Marine MEAUX
- Trésorière : Delphine TREMEAU
- Secrétaire : Laurette FONTIN
- Vice-secrétaire : Emilie RIGOT

Point 3. Pouvoirs

- La Président Lison BLANC, la vice-présidente Marine MEAUX, la trésorière Delphine TREMEAU auront la signature des comptes.
- La directrice Mathilde MARX conserve la possibilité d'effectuer les virements des paies.
- Mathilde MARX (Directrice) et GRASSONE Cyril (Membre du CA) sont en charge de la comptabilité et du suivi de l'externalisation des paies chez AIGA.
- La personne habilitée à accéder au portail partenaires CAF ou MSA04 ou MSA83 est Mme MARX Mathilde (mathildemarxx@gmail.com), la directrice, qui assure les saisies et qui justifie les contrôles sous la supervision du bureau de l'association.

Point 4. Démarches administratives

- Validation du PV de l'Assemblée générale.
- Déclaration en préfecture du changement de dirigeants de l'association
- Modification les signatures bancaires auprès de la caisse d'épargne.
- Diffusion du nouveau règlement intérieur adopté lors de l'Assemblée Générale par mail (impression sur demande)
- Mise à jour du registre spécial
- Envoi de la composition du nouveau CA et du nouveau bureau (+récépissé de déclaration en préfecture) ; du nouveau règlement Intérieur, des bilans comptables 2018 et du PV d'AG aux différents partenaires (CAF, MSA, SECOVAL, MAIRIES, CAISSE D'EPARGNE, PMI,...).

Point 5. ZRR

Nous validons les devis de l'ALPAJE pour les calculs de réduction du ZRR.

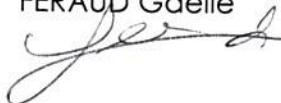
Point 6. Opérations à venir durant l'été

- Signature de la convention avec Provence Délices
- Signature de la fin de contrat de Lorine MONIER.
- Recrutement de l'apprentie EJE pour Septembre

BLANC Lison



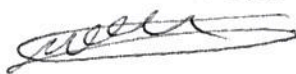
FERAUD Gaëlle



FONTIN Laurette



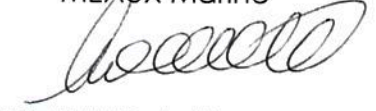
GRASSONE Cyril



JACQUET Jennifer



MEAUX Marine



PHILIP Pamela



RIGOT Emilie



TREMEAU Delphine

